A.S.A. DE CHIGNY LES ROSES

8 PLACE POMMERY - MAIRIE

ASSEMBLEE BISANNUELLE DES PROPRIETAIRES
2023-2024

CHIGNY LES ROSES le Lundi 26 Février 2024

Mercredi 10 Avril 2024 à 9 Heures
SALLE DES FÊTES DE CHIGNY-LES-ROSES

En l'absence de quorum, la seconde assemblée se tiendra dans l'heure qui suit.

L'ordre du jour est le suivant:

- **Rapport du président depuis la dernière assemblée du 08/06/2022**
  (Bilan d'activité de l'ASA et présentation des comptes administratifs)
  ↳ *Vote de l'Assemblée des propriétaires*
- **Renouvellement des membres du syndicat**
  ↳ *Vote de l'Assemblée des propriétaires*
- **Questions diverses.**

Le syndicat propose également une présentation assurée par la Chambre d'agriculture de la Marne, portant sur :

Etudes hydrauliques et procédures réglementaires : comment (re)lancer les travaux ?

Au dos de votre convocation figure votre état parcellaire, base de calcul de votre prochaine redevance.
Il est impératif d'indiquer systématiquement à l'ASA toute erreur ou modification le concernant, en y joignant les justificatifs correspondants.
Ainsi, veillez à toujours signaler rapidement tous les ajustements requis, notamment à l'occasion de cette assemblée.

Votre attention : Votre présence est indispensable pour éviter les problèmes de quorum.
En cas d'absence ou d'indisponibilité, n'oubliez pas de remettre le "bon pour pouvoir" de votre propriété au mandataire de votre choix, ou bien de le renvoyer, dûment rempli, à l'adresse suivante : ASA de Chigny-les-Roses, 19 C rue Georges Legros, 51500 Chigny-les-Roses.

Alexandre RENAUDIN
Président de l'ASA de Chigny-les-Roses